DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGÉRIA

45ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

(22 JANVIER- 02 FEVRIER 2024)

S.E.M. Paul Empole Losoko Efambe

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la délégation de la République Fédérale du Nigeria et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du quatrième cycle de l’EPU.

Elle la félicite pour avoir adopté, le 26 avril 2023, un plan d’action national pour la promotion et la protection des droits de l’homme et la politique nationale relative aux personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays en mars 2022.

Au titre des recommandations, ma délégation recommanderait à la délégation de la République Fédérale du Nigeria ce qui suit :

-Finaliser l’adoption du projet loi de 2022 relatif à la Commission nationale des droits de l’homme afin de la doter des ressources suffisantes pour lui permettre de s’acquitter efficacement de son mandat ;

- Finaliser la mise en œuvre et l’application effectives de la législation de lutte contre la traite des personnes en renforçant les capacités des organismes publics pertinents.

Enfin, ma délégation souhaite plein succès à la délégation de la République Fédérale du Nigéria dans la conduite de son examen périodique universel.

Je vous remercie, Monsieur le Président.